

La fonction royale dans *Ciperis de Vigneaux*

La chanson de *Ciperis de Vigneaux* n'a pas suscité un grand intérêt de la part des médiévistes. La plupart des travaux récents la négligent ou se bornent à la citer pour la forme. Dans son étude sur la biographie légendaire de Dagobert, publiée en 1964, Robert Bossuat l'ignore totalement¹, peut-être parce qu'elle perturbe la stricte et linéaire organisation chronologique qu'il élabore, en offrant de la mort du roi franc une version qui interfère avec celle que propose en parallèle *Théséus de Cologne*. Cette situation a quelque chose de paradoxal. *Ciperis de Vigneaux* est en effet l'une des rares chansons de geste tardives à avoir fait l'objet, dès 1949, d'une édition moderne due à William Sledge Woods², alors qu'au même moment Claude Badalo-Dulong annonçait, dans la *Romania*, son intention de publier l'édition préparée par ses soins dans le cadre d'une thèse de l'École des Chartres³. Ce projet n'a pas abouti, ce qui est regrettable, car l'édition Woods n'est dépourvue ni de lacunes ni d'erreurs de détails. Après ces marques d'attention malencontreusement concurrentes, la chanson retombe dans un relatif oubli. Elle est connue par un unique manuscrit du début du xv^e siècle (Paris B.N. fr. 1637), dans lequel manque ce qu'on peut évaluer comme représentant la première moitié du récit. Seule conservée, la seconde partie du

1 — Robert Bossuat, « Le roi Dagobert, héros de romans du Moyen Âge », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1964, 28, p. 361-367.

2 — A critical edition of « *Ciperis de Vigneaux* », with introduction, notes and glossary by William Sledge Woods, Chapel Hill, University of North Carolina, 1949 (Studies in the Romance languages and Literatures 9).

3 — Claude Badalo-Dulong, « *Ciperis de Vigneaux* », *Romania*, 71, 1950, p. 66-78.

texte comporte en outre quelques lacunes de moindre importance⁴. Au ^{xvi}^e siècle, Claude Fauchet a eu entre les mains un autre manuscrit du poème dont il a recopié quelques fragments⁵. Enfin, comme beaucoup d'autres œuvres similaires, la chanson a été mise en prose au milieu du ^{xv}^e siècle (manuscrit de Bruxelles, Bibliothèque Royale, ms. 3576-3577). Fidèle au modèle pour les passages conservés, même si, selon une tendance générale du genre, elle les abrège sensiblement, la prose présente dans ce cas précis le grand intérêt de permettre une reconstitution du récit dans son ensemble. On connaît trois versions imprimées de ce texte, dont l'une a été reproduite en facsimilé dans le volume 16 de la collection Silvestre (1842).

L'intrigue de la chanson est complexe dans le détail et non dénuée de monotonie. On y retrouve les ingrédients habituels du genre : les motifs de la femme fausement accusée et bannie, la famille séparée, le héros élevé au fond des bois par un ermite, les thèmes de la bâtardise, de la trahison, des conflits féodaux, etc. Le roi Clotaire a trois fils : Dagobert, Philippe et Louis. Philippe, le fils puîné, séduit Clarisse, fille du duc d'Orléans, Marcus, et s'enfuit avec elle. Les amants sont accidentellement séparés et Clarisse donne naissance à Ciperis dans la forêt de Vigneaux, appelée depuis forêt d'Eu, en Normandie. Clarisse est enlevée par un géant et Ciperis est recueilli, puis élevé par un ermite qui s'avère être son arrière-grand-oncle. Plus tard, après avoir délivré sa mère, il tuera le géant et s'emparera de son fief. Il rencontre un jour dans la forêt Orable, fille de Dagobert et fait d'elle son amie, tout en omettant curieusement de l'épouser⁶. Orable lui donne cependant dix-sept fils. Par les armes ou par de judicieux mariages, s'appuyant sur l'indéfectible soutien du lignage, ces dix-sept fils s'approprieront la plupart des royaumes d'Occident.

4 — Trois lacunes selon C. Badalo-Dulong (*art. cit.*, p. 66), mais W. S. Woods en fait apparaître six dans son édition (après les vers 250, 935, 2823, 3332, 3970, 5664). On peut également se demander si un bourdon, non relevé par l'éditeur, ne défigure pas le vers 5902.

5 — Reproduits par J. G. Espiner-Scott, *Documents concernant la vie et l'œuvre de Claude Fauchet*, Paris, 1938 (p. 252-261) ; voir C. Badalo-Dulong, *art. cit.*, p. 67.

6 — A en croire du moins la prose (citée ici d'après l'édition reproduite par Silvestre) : « Adonc fut ceste feste moult grande et planiere, et coucha celle nuit Siperis avecques Orable qui en estoit moult courroucée pource qu'il ne l'avoit point espousée. Et celle nuit engendra deux beaux enfans masles... » (D. III). « Lors luy demanda (Dagobert à Orable) si Siperis l'avoit espousée et elle luy respondit que non mais il l'avoit fiancée. Adoncques demanda le roy a Siperis s'il la vouloit prendre a mariage. Et Siperis luy respondit qu'il la prendroit moult volontiers. Lors fut le marché fait et espousa Siperis Orable, et furent tous les dix sept enfans nudz dessoulz le drap. Adonc furent les nopces faictes qui furent moult riches et moult nobles... » (E. I).

Le texte en vers commence du reste au moment où l'un des fils, Guillaume, épouse Hermine, l'héritière d'Angleterre. Parallèlement, Ciperis retrouvera son père Philippe, devenu incognito roi de Hongrie, là encore à la faveur d'un riche mariage. Ciperis aidera son père à triompher d'une gigantesque armée païenne, et, après être entré en conflit avec son oncle Dagobert à la suite d'une sombre machination, finira par régner sur la France. Même si l'on doit sans doute reconnaître en Ciperis le personnage historique de Childéric II (d'abord roi d'Austrasie puis de toute la Gaule franque, qui meurt en 675), il est clair que la chanson offre de l'histoire mérovingienne une vision des plus fantaisistes, mais qu'elle subit en revanche l'empreinte des débats dynastiques et idéologiques qui prévalent à l'époque de sa composition.

La date de la chanson a donné naissance à des spéculations diverses. A.H. Krappe, dans un article paru en 1934, a cru pouvoir discerner derrière le personnage littéraire de Philippe de Hongrie l'ombre de Sigismond, fils de l'empereur Charles IV, empereur lui-même de 1411 à 1437 et qui, par son mariage avec la fille du roi de Hongrie (en 1387), devint, comme Philippe, roi de ce pays⁷. Plus précisément encore, l'épisode du siège de Morons, capitale imaginaire de la Hongrie, au cours duquel Philippe, assiégé par les païens du roi de Chypre, Aquillant⁸, fait appel à Dagobert, pourrait, selon Krappe, constituer un écho de l'appel à l'aide lancé en 1395 par ce même Sigismond au roi de France Charles VI. L'expédition organisée à la suite de cette demande d'assistance se termina le 25 septembre 1396 par la lourde défaite chrétienne de Nicopolis. En dépit des objections soulevées par Steiner, Claude Badalo-Dulong souscrit à ce point de vue et souligne que la bataille de Morons « est la seule de la chanson qui commence par être une demi-défaite » ; le point essentiel lui paraît que « la victoire finale serait restée problématique sans l'extraordinaire vaillance de Boucicault, un des fils de Ciperis, auquel l'auteur fait jouer ici le rôle prépondérant que ses frères ont tenu tour à tour dans les autres batailles »⁹. Il s'agit à ses yeux clairement d'une allusion au rôle héroïque joué par le fameux maréchal Boucicaut à Nicopolis, même si, dans la réalité,

7 — A. H. Krappe, « The date of *Ciperis de Vigneaux* », *Modern Language Notes*, 49, 1934, p. 255-260 et 50, 1935, p. 343-344.

8 — Appelé aussi, pour les besoins de la rime, roi de *Persie* (5248, 5260, 6641) ou *seigneur de Surie* (6646). C'est la quatrième attaque menée par celui-ci après trois échecs (v. 2645).

9 — *Art. cit.*, p. 75-76.

Boucicaud, comme son ami Philippe d'Artois, le comte d'Eu, devait, à l'issue de la bataille, tomber aux mains du sultan Bajazet I^{er}. On pourrait du reste ajouter qu'un peu plus tard, en 1399, c'est encore Boucicaud qui contraignit les Turcs à lever le siège de Constantinople. Si cette allusion à un événement historique bien connu s'avère fondée, elle présente l'intérêt de fournir pour la chanson un *terminus a quo* incontestable, qui serait 1396. Comme la langue du texte exclut une date trop tardive, A. H. Krappe considère que la chanson a dû être composée dans les premières années du xve siècle, et, selon toute vraisemblance, avant la reprise des hostilités franco-anglaises en 1415.

En fait, les choses sont loin d'être aussi claires et le rapprochement entre l'aventure de Nicopolis et les faits relatés dans la chanson demeure passablement aléatoire. Que le frère de Dagobert soit devenu roi de Hongrie n'est peut-être qu'une façon littéraire d'exprimer son éloignement géographique et sa relative indifférence par rapport aux enjeux dynastiques proprement français. Une étude méthodique, qui reste à faire, sur la place et le rôle de la Hongrie, lieu à la fois si lointain et si proche, dans la littérature française du Moyen Âge, permettrait sans doute de mieux apprécier la portée de cette référence¹⁰. L'appel à Dagobert pour faire face à une attaque païenne peut également se justifier pour des raisons internes au récit, sans qu'il soit besoin de recourir à un pseudo-modèle historique. Une telle situation appartient à la panoplie traditionnelle des motifs narratifs de la chanson de geste (voir Jean-Pierre Martin, 4.D.2. Appel à l'aide royale¹¹). Il s'intègre en outre parfaitement (voir *La Belle Hélène de Constantinople*) dans les histoires de familles dispersées puis réunies qu'affectionnent les avatars tardifs du genre. On ajoutera aussi que la Hongrie présentée dans la chanson est, comme la plupart des autres royaumes mentionnés, de pure fantaisie. Le nom imaginaire de Morons, donné à la capitale du pays, ne milite guère en faveur d'une lecture « réaliste » du passage. De plus, on ne comprend guère pourquoi l'auteur aurait entrepris de se référer aussi précisément à une défaite aussi notoire,

10 — Voir L. Karl, « La Hongrie et les Hongrois dans les chansons de geste », *Revue des langues romanes*, 51, 1907, p. 1-38 ; A. Eckhardt, *De Sicambria à Sans-Souci. Histoires et légendes franco-hongroises*, Paris, 1943 ; R. Bossuat, « Charles le Chauve. Étude sur le déclin de l'épopée française », *Les Lettres romanes*, 7, 1953, p. 107-132 et 187-199 (plus particulièrement p. 195-198).

11 — Jean-Pierre Martin, *Les motifs dans la chanson de geste, définition et utilisation (Discours de l'épopée médiévale)*, Centre d'Études médiévales et dialectales, Université de Lille III, 1992.

qui avait causé dans le royaume une profonde consternation¹². Enfin et surtout, le rôle joué dans la chanson par Boucicaud est loin d'être aussi décisif que l'affirme C. Badalo-Dulong. Si le jeune Boucicaud conduit bien en effet la première attaque (vers 5380-5392 et 5400-5408), il disparaît ensuite totalement de la scène et ne joue plus aucun rôle notable dans le combat. Ce sont Galehaut, Dagobert et Ciperis qui rassemblent les troupes après un premier recul. Plus tard, Hélié le charbonnier, et surtout Ciperis qui tue le roi païen Aquillant, se présentent clairement comme les artisans de la victoire. De même, la présumée demi-défaite initiale demeure douteuse. Si Philippe, l'empereur Oursaire et plusieurs de leurs compagnons, affaiblis par les privations d'un siège qui a duré plus d'un an, sont un moment retenus prisonniers, il ne s'agit là encore que d'une péripétie ordinaire des combats épiques. Voir dans des épisodes aussi convenus une allusion à un événement historique précis paraît en somme hautement hasardeux.

Reste l'argument du nom de Boucicaud¹³. L'onomastique de la chanson est faite de bric et de broc et il est tentant de voir dans l'utilisation de ce nom typé un hommage discret à la gloire de Jean II le Maingre, dit Boucicaud, maréchal de France et, de surcroît, ami intime du comte d'Eu. Mais la seule mention du nom ne permet pas de fixer une limite chronologique utilisable. En effet le sobriquet de Boucicaud, déjà porté par le père, mort en 1368, avait, dès le milieu du siècle, accédé à la notoriété, ce qui suffit à expliquer son utilisation dans la chanson. Denis Lalande relativise ainsi la célébrité du fils : « Si son image fit quelque peu oublier dans la postérité la gloire de son père, c'est en partie parce que, en 1409, un habile chroniqueur anonyme rédigea un panégyrique, le *Livre des fais du bon messire Jehan le Maingre, dit Bouciquaut, mareschal de France et gouverneur de Jennes*. Il n'empêche que c'est son père qui reçut le premier le surnom de Boucicaud. »¹⁴ Au bout du compte, la date de composition de la

12 — Voir, sur tous ces points, A. Steiner, « The date of composition of *Ciperis de Vigneaux* », *Modern Language Notes*, 49, 1934, p. 559-561, et sa réponse à A.H. Krappe, « Reply », *Modern Language Notes*, 50, 1935, p. 345.

13 — Boucicaud « le senez » (Bouchiquaut, Bouchiquault...) épouse Florette, fille du roi de Norvège et devient roi de ce pays (v. 1678-1694). Il est curieusement appelé Bouciquant, roi de Noriengue, puis de Rouergue, dans la prose imprimée. Les noms donnés aux dix-sept fils de Ciperis (de l'aîné au cadet : Thierry, Clovis, Galehaut, Ferrant, Guillaume, Bouchiquaut, Amaury, Gracien, Paris, Enguerran, Louis, Sanson, Amadis, Allars, Morant, Hilaire, Ciperis le Jeune) mélangent les références mérovingiennes à des données plus contemporaines ou purement littéraires.

14 — Denis Lalande, « La naissance d'un sobriquet, *Boucicaud* », *Revue des langues romanes*, 85, 1981, p. 115-123 (texte cité p. 125).

chanson demeure indécise. Le texte est nécessairement postérieur à *Théséus de Cologne*, qu'il cite à plusieurs reprises tout en s'en démarquant sur de nombreux points. R. Bossuat date le premier état de *Théséus* d'« après 1361 », mais comme il s'agit peut-être du remaniement d'un poème antérieur perdu, on voit que les repères possibles ont une fâcheuse tendance à se dérober.

Comme beaucoup d'autres textes contemporains, l'histoire, embrouillée et quelque peu fastidieuse dans le détail, laisse transparaître derrière la fiction mérovingienne le rêve d'une chrétienté unie et puissante. Fils au demeurant bâtard d'un frère cadet du roi et donc en principe tenu à l'écart du jeu dynastique, Ciperis va accéder au trône et donner naissance à une pléiade de rois. C'est d'ailleurs, au-delà de la gloire personnelle du héros, les éminentes vertus de ce lignage prolifique que souligne le boniment du jongleur :

Seigneur, oyés pour Dieu, le Fil sainte Marie,
Hystoire de grant nom qui moult a seignourie
Du conte Ciperis et de sa grant lignie. (v. 6635-6637)

Les royaumes sont acquis par mariage (Angleterre, Ecosse, Irlande, Bretagne...), par conquête (Frise, Espagne, Navarre, Gascogne...) et, le plus souvent, par une combinaison des deux (Hollande, Dannemark, Norvège, Bohême et empire...). Le roi vaincu s'avère en effet généralement avoir une fille ou une nièce qu'il s'empresse d'offrir à l'un des héritiers de Vigneaux. Point culminant de l'entreprise, Ciperis le Jeune et sa séduisante et ci-devant païenne épouse, Salatrie, règnent sur le royaume de Syrie et de Jérusalem, où les Sarrasins, imitant l'attitude de leur souveraine, se convertissent avec entrain. Porté par une forte dynamique du lignage, ce triomphe de l'unité chrétienne se confond ainsi avec un destin familial. Mais en cela résident également les limites de l'entreprise :

S'eurent les uns enfans et telz y ot que non. (7821)

Privée de cet élan vital, l'œuvre de Ciperis est vouée à une rapide dislocation, en attendant une restauration partielle assurée par d'autres vaillants combattants :

Ce furent les trois gestez ou il ot maint baron
Ainsi qu'en mainte hystoire on vous fait mencion. »
(7835-7836)¹⁵

15 — Voir aussi : « De ces trois souverains que chi amentevon / Issirent lez lignies qui grant destruction / Firent puis dez paiens au command de Jhesum. » (7844-7846).

Le narrateur éprouve le besoin de préciser que ces trois *gestes* (lignées et cycles narratifs) sont celles de Charlemagne, de Garin de Monglane et de Doon de Mayence. La référence à ces grands cycles épiques joue sur la culture du public et vise sans doute à conférer du prestige au cycle mérovingien en cours d'élaboration. Conformément aux habitudes médiévales, l'innovation se concilie ainsi avec une tradition qui la valide et qu'elle enrichit. Au-delà de ces motivations littéraires, la perspective historique ainsi esquissée montre peut-être aussi, dans le contexte idéologique du temps, que les situations les plus alarmantes peuvent être restaurées et que, dans sa longue et tumultueuse histoire, la monarchie française a triomphé de bien des vicissitudes.

Les signes symboliques du prestige royal sont fréquemment mentionnés dans la chanson, comme dans la plupart des textes similaires. Abondamment exploité dans la littérature du ^{xiv}e siècle, le motif du signe royal illustre, selon la formule de Robert Bossuat la « légitimité des rois »¹⁶. Si les aléas de la tradition manuscrite estompent la portée du motif dans le poème, la mise en prose orchestre cet élément avec une indéniable complaisance. La naissance de Ciperis s'effectue en effet sous le signe d'un double référence merveilleuse, à la fois christique et monarchique. Alors que Clarisse, qui a trouvé refuge près de l'ermite secourable, entre dans les douleurs de l'accouchement, le saint homme, désespéré, s'adonne à la prière. Aussitôt, un ange se manifeste et lui enjoint d'aller requérir une certaine Marguerite résidant à proximité, au château du géant Foucart, lequel a jadis enlevé la jeune fille comme il enlèvera la propre mère de Ciperis. Dès l'arrivée de la demoiselle, qui assiste efficacement la parturiente, Clarisse

se delivra d'un beau filz et, droicement a l'heure qu'il nasquit, descendit si grande clarté que au logis sembloit qu'il y eust douze torches allumees et avoit cest enfant une fleur de lys sur le dextre espaulle comme le couleur de fin or. (A. III)

Cette marque royale prouve non seulement que l'enfant est « extrait de noble lignee et de noble rang et qu'il vient des fleurs de lys », comme le déclarera plus tard le roi d'Angleterre (B.I), mais a aussi valeur prophétique et annonce sans ambiguïté pour l'ermite que le garçon « ser[a] une foyz roy de France. » (A.III).

Les principaux lieux emblématiques de la monarchie française sont cités à de multiples reprises. S'il distribue à ses complices

16 — « *Charles le Chauve...* », *art. cit.*, p. 114-115, note 4.

de larges fractions du royaume, l'usurpateur Lambert d'Anjou veille soigneusement à se réserver les trois cités de Paris, Laon et Reims :

mais cil Lambert fist tant
Qu'il gouverna Paris, Rains, Laon ensievant.

(v. 5973-5974)

Lors du conflit qui oppose Ciperis à Dagobert, un des fils du héros fixe comme objectif à son père, si toutes les tentatives de conciliation échouent, d'abord de conquérir Paris, puis de se faire couronner à Reims (3866-3868). L'importance symbolique du sacre dans cette même ville est rappelée à plusieurs reprises (6029, 6114, 6845, 7801...) : seul cet acte fondateur atteste en effet la légitimité royale. Reste enfin le rôle de Saint-Denis. Le nom du saint ou de l'abbaye apparaît dans le célèbre cri de guerre royal, « Monjoye Saint Denis » (2821). L'enfant Louis, fils de Dagobert, est enseveli dans l'abbaye dont le narrateur ne manque pas de rappeler qu'elle a été fondée par son père :

L'enfant fu enfouïs ainsi qu'il le trouva
Tout droit a Saint Denis que le sien corps fonda.

(3417-3148)

C'est encore au nom du saint que Dagobert prononce ses serments solennels (« Je voue a saint Denis dont l'abbie est fondee [330] ; foy que doy saint Denis [4895] »).

Le personnage de Dagobert fait régulièrement l'objet de qualifications élogieuses que, selon l'usage épique, l'auteur coule habituellement dans le moule de l'hémistiche (*le bon roy* 687, 987, 4679..., *le bon roy Dagobert* 1203, 2082, 2570, 4694, 4901..., *le bon roy de regnom* 2156, 4588..., *le bon roy de France* 2189, *le bon roy excellent* 2486, *le bon roy avenant* 3859, *le fort roy Dagoubert* 200, 2412...). Sa puissance dépasse celle d'Alexandre ou de Judas Maccabée (581-586). Même ses ennemis doivent reconnaître ses qualités qui transparaissent dans tous ses actes :

« Moult est ce roy puissant et de noble regnom
Et s'est gentil de coeur, a l'estat le voit on. »

(2176-2177)

En fait, Dagobert se conforme au modèle que représente Charlemagne. « Pour satisfaire aux besoins de l'épopée, il lui a fallu se travestir et prendre les attributs de Charlemagne » écrit R. Bossuat¹⁷. Il est par exemple assisté des douze pairs (1281,

17 — *Art. cil.*, « Le roi Dagobert... », p. 367.

1764). Comme Charlemagne encore, il peut faire preuve d'aveuglement et se laisser gouverner par ses passions. C'est ainsi qu'ivre de colère, il menace de tuer sa fille, victime d'accusations calomnieuses qu'il ne cherche en rien à vérifier ou que, pire encore, il n'hésite pas à entreprendre une guerre dévastatrice qui met en péril la survie du royaume lorsqu'il est convaincu, évidemment à tort, que Ciperis a empoisonné son fils, Louis.

Reposant sur cette qualité éminemment aristocratique qu'est la libéralité, le faste de la cour met en valeur le prestige de la personne royale. Dagobert reçoit somptueusement ses hôtes : il prend en charge sans hésiter l'hébergement de tous les participants au grand tournoi de Paris et s'engage solennellement par écrit à rembourser les frais engagés par les bourgeois :

Tout mettent en escript par droicte loiauté
Le roy si paiera sans nulle faulseté. (163-164)

Cette générosité fonde aussi la puissance royale. Le roi paie largement les mercenaires qu'il engage et se donne ainsi les moyens militaires de réaliser ses ambitions politiques :

Car ce fut le plus larges que oncques fut sacrés.
Et pour ses anemis avoir suppedités
Estoit son grant tresor ouvert et deffermés.
S'en paioit souldoiers qui vindrent de touz lez
Si bien et largement qu'ilz s'en furent loés. (677-681)

Il s'appuie également sur l'église qui n'hésite pas à lui ouvrir ses trésors pour financer ses campagnes, sur la promesse d'être remboursée au retour¹⁸, situation idyllique, qui contraste avec les expédients dictés à la monarchie contemporaine par la guerre de Cent Ans.

Toutefois, la *largesse* peut aussi constituer un pur calcul politique et servir une entreprise subversive. Comme Mordret, le traître Gui de Provence annonce ainsi la mort du roi et achète le ralliement des bourgeois de Paris :

Par le forche d'argent dont lez a avullés (4466)¹⁹

18 — « Et quant ses grans tresors y fut tout alouez, / Il n'y demouroit cler, ne moyne bertauldé, / Prestre, ne chappellain, ne chanoine rieullés, / Ne abbé, ne prelat, ne prieur, ne curés, / Que tous leurs grans tresors ne fust habandonnés / Pour le bon roy aidier tout a ses volontés / Pour paier le sien poeuple qu'o lui fut assablés. / Mais bien moult leur rendoit quant seroit retournés, / Et par ce fait estoit et servi et amés. » (682-690). Au v. 684, nous corrigeons le bizarre *rieullés* de Woods, qui fausse la mesure, en *rieullés*.

19 — Voir aussi : « ...comment le quens Gui a / Convertis les bourgeois par l'or qu'il leur donna. » (4548-4549).

Lambert d'Anjou, qui use du même artifice, se concilie par des dons généreux les faveurs des princes :

Cilz Lambert fist grans dons et se fist entendant
 Que Ludovis fut mort [...]
 Et estoï[en]t a lui lez aultres obaissant
 Par les dons qu'il donna [...] (5970-5976)

La libéralité ne saurait donc à elle seule fonder la légitimité royale. Qualité indispensable du vrai monarque, qui veut compter non seulement sur l'obéissance mais aussi sur l'amour de ses sujets, elle n'a de sens que placée au service d'une cause juste, conforme à l'ordre divin.

L'écho des réalités contemporaines se manifeste dans le texte par l'entrée de la bourgeoisie urbaine dans le jeu politique et militaire. Par son ralliement, plus ou moins sincère, à tel ou tel prétendant, monarque légitime ou perfide usurpateur, cette catégorie sociale joue un rôle prépondérant. Ainsi l'usurpateur Gui de Provence « s'est fait couronner dez bourgeois de Paris » (4890). Il s'agit plus particulièrement de cette frange active de la population que l'auteur appelle *les gros bourgeois* (1203, 5072, 6495) ou *les riches bourgeois* (5080). Ce groupe restreint cherche généralement à se ménager l'accord du peuple (*le commun*) en l'associant à ses décisions. Les bourgeois de Londres refusent de rendre la ville au roi de Norvège « sans le commun assent » (374). Ils ne veulent agir que « par l'acord du commun » (397). Il en va de même, dans des circonstances similaires à Arras :

Et quant lez bourgeois oyent comment la chose ala
 Ilz orent a conseil, le commun accorda,
 Qu'a seigneur le tendront. (6501-6503)

Mais, si le roi légitime se trouve en mesure de retourner la situation à son profit, le peuple n'hésite pas à abandonner ses complices, qu'il présente alors comme les seuls responsables de la trahison. C'est ce qui se produit à Londres. Constatant la victoire du roi qu'elle a renié sans scrupule excessif quelques semaines plus tôt, la population en appelle à sa pitié (« Aiés de nous pitié » 1176) et promet de livrer les instigateurs du complot. Le soir, on amène au roi « une grande maree » (1186) de bourgeois « par qui la traïson ot esté demenee » (1187). Finalement, seuls douze « gros bourgeois de grande regnomme / qui tous furent traîtres... » (1203-1204) seront exécutés. Il importe en effet à l'auteur de bien montrer que l'âme du complot se réduit à quelques créatures malfaisantes, seigneurs ambitieux et bour-

geois cupides, mais que le peuple dans son ensemble, s'il a pu se laisser un moment abuser, recouvre promptement sa lucidité et demeure au fond fidèle. Conformément à un mécanisme de duplication des séquences narratives qui prévaut largement dans les chansons tardives, le même scénario se reproduit à Paris, lors de la conspiration animée par Gui de Provence. Lorsque Dagobert se présente avec des forces imposantes devant la cité, le peuple manifeste soudain un repentir ostentatoire et implore sa clémence. D'où le désapointement du traître qui constate avec amertume, avant de fuir, l'inconstance des foules : « Cil comun est dervé. » (4965). Sous forme sentencieuse, le narrateur commente en fin de laisse le caractère implacable des soulèvements populaires :

Car quant commun s'esmoeut, soit bien ou mauvaistié,
Il n'est homs qui y puist trouver nule amisté. (4977-4978)

Là encore, une grosse centaine (5052) de riches bourgeois seront considérés comme les artisans du complot et sauvagement exécutés par le peuple qui voit dans cet acte, dont la cruauté stupéfie Dagobert lui-même (5097), l'occasion d'exprimer un zèle dont les événements récents ont montré la fragilité. Il paraît légitime de voir dans ces épisodes, qui ne procèdent ni du fonds épique traditionnel ni du trésor des contes, l'écho des réalités de l'époque : montée d'une puissante bourgeoisie urbaine qui s'implique activement dans les jeux du pouvoir, guerre civile se combinant à la guerre étrangère, inquiétude devant la brutalité d'insurrections populaires incontrôlables.

Mais les réalités du temps s'expriment aussi dans le surprenant conflit dynastique qui occupe la fin de la chanson. Dagobert a un jeune fils, Louis, dont il confie l'éducation à Ciperis. Mais cet enfant est empoisonné par un félon et, tant qu'il n'a pas recueilli les aveux explicites du coupable, Dagobert ne peut s'empêcher d'attribuer ce crime à Ciperis, croyant que celui-ci vise à s'ouvrir les portes du trône. L'argument qu'il lui prête est que Ciperis peut prétendre à l'héritage puisqu'il a épousé Orable, fille du roi :

« Mais il cuide estre roy pour ce que ma fille a ;
Por ce a il fait morir mon fil que je voy la. »
(3139-3140)²⁰

20 — Voir aussi, v. 3799-3800 : « Pour tant que il vous a a femme nochoiie / Cuidoit de douce France tenir la seignourie. »

C'est d'ailleurs effectivement ce qui se produira plus avant dans le récit, après la mort de Dagobert. Philippe de Hongrie, second frère du roi, étant hors jeu du fait de son absence, les barons confieront la couronne à Ludovis, le troisième frère, qui, après avoir longuement combattu les Sarrasins outre-mer, s'était fait moine à Cîteaux, mais avait quitté son couvent à la requête de Dagobert à qui il avait prêté main-forte contre Gui de Provence à la tête d'une curieuse armée de vingt-trois mille moines. Ludovis épouse ensuite Baudour, fille du roi de Cologne et sœur de Théséus, et accepte, non sans quelques scrupules²¹, de recevoir la couronne, d'où la colère de Ciperis qui s'estime injustement évincé et entreprend de faire valoir ses droits par les armes²². Il faudra toute la diplomatie de Philippe et surtout de la reine Baudour pour conclure un arrangement ménageant les susceptibilités de l'oncle et du neveu. Ludovis cède symboliquement la couronne à Ciperis un jour et une nuit, reconnaissant ainsi le bien-fondé de ses prétentions, puis reprend en charge le royaume²³. Après sa mort, la couronne revient à Ciperis, qui règne pendant sept ans, puis à son fils aîné, Thierry, qui meurt sans enfant et auquel succède le second fils de Ciperis, Clovis.

Cette étrange affaire appelle quelques remarques. On note que la revendication de Ciperis s'appuie exclusivement sur le fait qu'il a épousé la fille du roi, légitime héritière du royaume. Les droits que pourraient éventuellement lui procurer son ascendance paternelle — puisqu'il est le fils du frère puîné du roi — ne sont jamais mentionnés. Une telle argumentation n'est pas innocente dans le contexte de l'époque : elle coïncide en effet avec celle des défenseurs de la cause anglaise. Certes, l'argumentaire dynastique fondé sur la loi salique n'est parachevé qu'à la fin du ^{xv}e siècle, mais, comme le note Colette Beaune²⁴, les polémiques

21 — « Il est vray qu'il n'a pas ung termine mon grant / Que m'avés couronné du royaume puissant. / Es ce a droit ou a tort ? » (6067-6069).

22 — « Il jura Jhesus Chris qui souffri passion / Qu'il voudra calengier la terre en sa parchon / A cause de sa femme qui Orable ot a nom. / Car nul plus prochain hoir trouver n'y pourroit on. » (6049-6051) L'argument est repris par Philippe dans les reproches mesurés qu'il adresse à son frère : « Quant vous fustes sacré ce ne fut point vo droit ; / Celle en deshiretastes que ly droit hoirs estoit. » (6569-6570)

23 — « Par itel couvenant Ciperis l'ottrioit / Que le roy Ludovis qui couronné estoit / Lui donroit la couronne et s'en depposeroit / Ung jour et une nuit et puis si le raroit. » (6961-6964)

24 — *Naissance de la nation France*, Paris, Gallimard, 1985. Voir en particulier le chapitre consacré à la loi salique. On pourra aussi se reporter à la très dense mise au point de Philippe Contamine, « « Le royaume de France ne peut tomber en fille ». Fondement, formulation et implication d'une théorie politique à la fin du Moyen Âge. », *Perspectives médiévales*, 13, 1987, p. 67-81.

miques du temps exploitent ce point de droit dès le début du conflit et il est tentant d'en retrouver l'écho dans la chanson. Reste qu'il serait excessif de considérer cette dernière comme hostile aux prétentions des Valois et favorable à la cause anglo-navarraise. La solution qu'elle esquisse privilégie le compromis et vise à trouver une issue pacifique au conflit familial, situation tragique et qui engendre, à en croire le récitant, les guerres les plus cruelles²⁵. De ce point de vue, la chanson semble plutôt appartenir aux débuts de la guerre de Cent Ans, avant que le développement du sentiment national n'estompe l'aspect plus strictement familial du conflit. A vrai dire, l'arrangement dynastique préconisé par l'auteur ne prend pas délibérément parti et ne constitue qu'en apparence une issue acceptable. Il ne vaut que parce que l'infatigable croisé et ex-moine qu'est le frère cadet Ludovis et sa sainte épouse ont le bon goût de mourir sans laisser de descendance. Dans le cas contraire, le conflit se trouvait inévitablement relancé. De plus, même si le personnage n'en fait pas directement état, Ciperis a, par filiation masculine, des droits incontestables à faire valoir sur le trône. L'auteur se ménage de la sorte un second fer au feu et distribue d'emblée tous les atouts à son héros.

Cette situation particulière, et à certains égards privilégiée, du personnage soulève pourtant une ultime question, que le texte élude. Il s'agit du caractère clairement incestueux du mariage de Ciperis avec sa cousine germaine. Étrangement, l'auteur ne s'autorise aucun commentaire sur le sujet. Lorsque Ciperis secourt Orable que les traîtres s'apprêtaient à violer dans la forêt de Vigneaux, la jeune fille ne révèle pas sa véritable identité²⁶. Par une sorte de retournement singulier, à la faveur de cette équivoque, le motif, qui prépare d'ordinaire dans les contes un mariage délibérément exogamique, débouche ici sur une union étroitement consanguine. Ce paradoxe ne fait pourtant l'objet d'aucune exploitation narrative. La découverte de l'identité d'Orable ne semble se produire que treize ans plus tard, lors de la visite de Dagobert à Fourquamont et alors que ce concubinage fécond a déjà donné naissance à dix-sept fils. Mais, dans la mesure où il ne

25 — « Et il n'est si grant guerre quant se va esmouvant, / Que guerre de parens qui sont appartenant. » (6021-6022).

26 — « Si la requisit humblement qu'elle vouldist estre s'amyte, et il la fianceroit, et que jamais autre n'auroit tant qu'elle vesquist. Elle s'en excusa moult doucement pource qu'elle disoit qu'elle estoit de trop plus bas lieu, pour luy qui estoit un moult grand et puissant seigneur. Neantmoins il luy dit que par amour ou par force elle le feroit. Adoncques s'accorda la belle a luy. » (D.III.)

mentionne, à ce moment précis, aucune réaction de la part de Ciperis, le récit veut peut-être aussi suggérer que le héros sait depuis longtemps à quoi s'en tenir. Le texte, qui n'est accessible qu'à travers la prose, manifeste sur ce point une certaine confusion ou un certain embarras. Tout se passe en fait comme si la remarquable prolificité de l'union oblitérait son caractère incestueux. On sait en effet qu'au Moyen Âge l'argument de l'inceste est souvent avancé pour justifier la répudiation d'épouses stériles. Pourtant cette transgression involontaire constitue peut-être la faute initiale qui programme la fin annoncée de la dynastie et l'appel au sang neuf qu'apporteront, pour la relayer, les trois fameuses *gestes* évoquées en conclusion²⁷. On peut se demander si, à partir des modèles de référence que constituent Charlemagne ou Arthur, le rayonnement public de la fonction royale ne suppose pas, dans l'ombre, l'existence d'une faute intime, honteuse, obstinément refoulée. Pas plus que les individus ordinaires, le roi, qui n'est qu'un homme, n'échappe aux pièges du destin. A ce titre, l'émergence d'une tare au principe même de la puissance explique le caractère éphémère des entreprises humaines et, plus généralement, les mouvements et les soubresauts de l'histoire, incompatibles avec l'immobile perfection divine.

Claude Roussel

Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand

27 — Voir, sur cette question, les très pertinentes remarques de Michael Heintze, « *Ciperis de Vigneveaux* : l'origine de la famille royale dans l'épopée française », dans *Au carrefour des routes d'Europe : la chanson de geste. Actes du Xe congrès international de la Société Rencesvals pour l'étude des épopées romanes*, Strasbourg, 1985, *Senefiance* 21, Aix-en-Provence, Publications du CUER-MA, 1987, p. 659-673. Le seul point qui nous paraît discutable est d'instituer, au prix d'une bizarre distorsion chronologique, cet inceste en acte fondateur. M. Heintze écrit : « Chronologiquement, cette épopée est située avant le règne de Clovis, considéré jusqu'ici comme le fondateur de la dynastie épique et comme le premier roi chrétien de France. » (*art. cit.* p. 662) Or, le Clovis cité dans le texte, qui correspond vraisemblablement à Clovis III, ne saurait être le fondateur emblématique de la monarchie française. L'auteur sait parfaitement que Dagobert n'est pas un ancêtre de Clovis. Si l'inceste constitue bien une sorte de péché originel, c'est à notre avis plus comme le signe de l'imperfection ontologique de la nature humaine que comme un événement historiquement daté.